

Dépenses de protection de l'environnement par l'industrie dans l'Union européenne

Statistiques en bref

ENVIRONNEMENT ET ENERGIE

9/2005

Environnement

Auteur

Nancy OLSSON

Contenu

Dépenses des pays pour la protection de l'environnement 2

Recul général des investissements pour la protection de l'environnement, mais augmentation constante des dépenses courantes entre 1997 et 2002 3

L'industrie manufacturière est le principal investisseur dans la protection de l'environnement 4

Les dépenses courantes pour la gestion des déchets sont en hausse dans l'industrie manufacturière 5

L'industrie chimique et l'industrie du caoutchouc font partie des industries manufacturières qui dépensent le plus 6

Le niveau des investissements et des dépenses courantes pour la protection de l'environnement dans l'UE15 a diminué entre 1999 et 2002 dans l'industrie (industries extractives, industrie manufacturière, électricité et eau). Les nouveaux États membres apportent un supplément de 11 % aux dépenses totales pour la protection de l'environnement, mais leur part des dépenses est nettement plus élevée en termes de valeur ajoutée brute. En 2002, leur contribution à la valeur ajoutée brute s'élevait à plus de 3 %, comparée à une contribution de près de 1,4 % pour les pays de l'UE15.

L'analyse des dépenses de protection de l'environnement a pour but de déterminer les sommes qui sont consacrées à des actions volontaires de protection de l'environnement. Entre 1999 et 2002, les pays de l'UE ont concentré l'ensemble de leurs dépenses de protection de l'environnement sur les activités de traitement des eaux usées et des déchets (voir tableau 1). Il y a cependant une différence entre les États de l'UE15 et les nouveaux États membres. En 2000, les efforts des nouveaux États membres ont principalement porté sur la lutte contre la pollution de l'air, tandis que ceux des anciens États membres ont essentiellement porté sur le traitement des déchets et des eaux usées. En 2002, le centre d'intérêt dans les nouveaux États membres s'est déplacé vers le traitement des eaux usées. Les dépenses courantes représentent plus de la moitié des dépenses totales dans les pays de l'UE25; en 2002 cette part s'établissait à 75 %. Les investissements peuvent se répartir en investissements pour le traitement de la pollution et en investissements de prévention de la pollution. Les investissements destinés au traitement de la pollution représentent 16 % des dépenses totales. Ces types d'investissements visent à remédier à la pollution provoquée par le processus de production.

Tableau 1: Dépenses de protection de l'environnement par l'industrie dans l'UE, 1999-2002 (estimation Eurostat)

	Air	Déchets	Eaux usées	Autres	Total (en millions d'euros)	% de la VAB	% du PIB
UE15 1999	23%	29%	29%	19%	33360	2.00%	0.41%
dont							
Dépenses d'investissement	42%	12%	27%	20%	8724	0.52%	0.11%
Dépenses courantes	17%	35%	30%	18%	24636	1.48%	0.31%
UE25 2000	28%	28%	29%	14%	31559	1.69%	0.35%
dont							
UE15	26%	29%	30%	14%	28443	1.60%	0.33%
NEM10	41%	19%	25%	14%	3116	3.53%	0.83%
dont							
Dépenses d'investissement	47%	13%	23%	17%	8668	0.47%	0.10%
Dépenses courantes	19%	35%	31%	13%	22038	1.18%	0.25%
UE25 2001	25%	28%	30%	16%	38094	2.01%	0.41%
dont							
UE15	24%	29%	30%	16%	34399	1.91%	0.39%
NEM10	32%	20%	34%	13%	3696	3.89%	0.87%
dont							
Dépenses d'investissement	37%	15%	24%	23%	13743	0.73%	0.15%
Dépenses courantes	18%	35%	33%	13%	24332	1.29%	0.26%
UE25 2002	20%	27%	30%	17%	28483	1.49%	0.30%
dont							
UE15	18%	28%	29%	17%	25116	1.39%	0.27%
NEM10	30%	20%	36%	13%	3367	3.36%	0.75%
dont							
Dépenses d'investissement	37%	13%	28%	21%	7182	0.38%	0.07%
Dépenses courantes	14%	32%	31%	15%	21296	1.11%	0.23%



Dépenses des pays pour la protection de l'environnement

Dans la plupart des États membres, les dépenses totales pour la protection de l'environnement dans les secteurs des industries extractives, de l'industrie manufacturière et des industries de l'électricité et de l'eau sont plutôt stables, sauf lorsqu'elles sont exprimées en pourcentages de la valeur ajoutée brute: ceux-ci diminuent en effet lentement. En 2002, c'est la Slovaquie qui enregistrait la part la plus élevée de dépenses de protection de l'environnement en VAB avec 5,41 % (voir tableau 2).

L'Espagne a augmenté ses dépenses dans ce domaine de plus de 250 % entre 1997 et 2002. La valeur ajoutée brute, c'est-à-dire la contribution de chaque secteur au

produit intérieur brut, y a progressé légèrement –de 24 %– pour l'ensemble de l'industrie durant la même période. L'Estonie a régulièrement accru sa part des dépenses de protection de l'environnement en VAB depuis 1997. Celles-ci n'ont toutefois augmenté que de 16% sur la même période. Ces deux pays se situent au-dessus de la VAB moyenne de l'UE25 malgré une structure industrielle différente.

Entre 1999 et 2002, les dépenses de protection de l'environnement en Hongrie ont diminué de près de moitié, passant de près de 5 % de la VAB en 1999 à moins de 2,5 % en 2002.

Tableau 2: Dépenses de protection de l'environnement par l'industrie et parts respectives de VAB, 1997-2002, en millions d'euros

Pays	Dépenses de protection de l'environnement						% de la VAB					
	1997	1998	1999	2000	2001	2002	1997	1998	1999	2000	2001	2002
BE ¹⁾	:	:	1165	:	1022	1170	:	:	2.44%	:	2.05%	2.33%
CZ ²⁾	666	556	440	245	175	191	4.38%	:	:	:	:	:
DE ³⁾	11082	8974	10730	8800	8920	:	2.54%	1.98%	2.37%	1.90%	1.90%	:
EE	57	57	48	44	53	66	6.83%	5.97%	5.17%	3.94%	4.17%	4.60%
ES	681	824	1000	1455	1483	1891	0.65%	0.76%	0.90%	1.23%	1.20%	1.50%
FR ⁴⁾	950	950	925	877	2790	:	0.40%	0.38%	0.37%	0.33%	1.03%	:
IE	:	166	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
IT ⁵⁾	645	:	:	:	5731	:	0.28%	:	:	:	2.22%	:
CY	:	:	:	:	19	34	:	:	:	:	1.51%	:
LV	:	:	:	:	16	23	:	:	:	:	1.11%	1.55%
LT	40	31	34	45	65	69	2.19%	1.52%	1.66%	1.71%	2.15%	2.17%
HU	:	:	524	527	311	351	:	:	4.81%	4.28%	2.34%	2.31%
NL ⁶⁾	776	483	1662	1740	1814	:	1.17%	0.71%	2.44%	2.33%	2.32%	:
AT	1317	1208	1142	1108	:	:	3.52%	3.13%	2.80%	2.55%	:	:
PL	:	:	:	:	2306	2016	:	:	:	:	5.35%	4.82%
PT	180	261	340	444	397	373	0.92%	1.29%	1.62%	2.04%	1.77%	1.63%
SI ⁷⁾	78	64	64	85	198	184	1.74%	1.29%	1.25%	1.56%	3.39%	2.99%
SK	:	505	249	204	275	327	:	10.44%	4.97%	3.66%	4.67%	5.41%
FI	554	525	490	610	:	:	2.14%	1.83%	1.71%	1.88%	:	:
SE ⁸⁾	975	:	843	343	1051	967	1.96%	:	1.61%	0.60%	2.03%	1.82%
UK	6159	:	5931	6935	5871	3996	2.29%	:	2.10%	2.16%	1.88%	:

1) Exclure des investissements 2001-2002

2) Exclure des dépenses courantes 1997-2002

3) Exclure des investissements pour la prévention de la pollution et des dépenses courantes pour l'industrie Énergie & eau 1997-2002

4) Exclure des dépenses courantes 1997-2000

5) Exclure des investissements 1997

6) Exclure des dépenses courantes 1997-1998

7) Changer en méthodologie 2001

8) Exclure des dépenses courantes 200

Recul général des investissements pour la protection de l'environnement, mais augmentation constante des dépenses courantes entre 1997 et 2002

La plupart des pays de l'UE25 ont diminué leurs investissements dans la protection de l'environnement entre 1997 et 2002. Les dépenses courantes ont en revanche augmenté sur la même période. Voir le tableau 3. L'observation du tableau 2 montre que la majorité des

pays de l'UE a enregistré un recul des dépenses totales pour la protection de l'environnement en pourcentage de la VAB. Cependant, dans le même temps, le PIB a augmenté de 22 %.

Tableau 3: Total des investissements et total des dépenses courantes, 1997-2002, en millions d'euros

Pays	Investissements totaux						Dépenses courantes totales					
	1997	1998	1999	2000	2001	2002	1997	1998	1999	2000	2001	2002
BE	309	315	240	:	:	:	:	:	925	:	1022	1170
CZ	666	556	440	245	175	191	:	:	:	:	:	:
DE ¹⁾	1807	1620	1760	1560	1570	:	9275	:	8970	7240	7350	:
EE	28	25	24	27	22	27	29	32	24	17	31	39
ES	440	538	647	878	715	890	240	286	353	577	768	1001
FR	950	950	925	877	1116	1030	:	:	:	:	1673	:
IE	:	104	:	:	:	:	:	62	:	:	:	:
IT	:	:	:	:	3810	:	645	:	:	:	1921	:
CY	:	:	:	:	5	15	:	:	:	:	14	18
LV	:	:	:	:	2	8	:	:	:	8	13	15
LT	16	7	12	15	19	19	24	24	23	30	46	50
HU	60	81	162	207	121	126	:	:	362	320	191	225
NL	776	483	477	417	418	:	:	:	1185	1323	1396	:
AT	438	318	252	186	:	:	879	890	890	922	:	:
PL	1130	1407	1110	729	729	523	:	:	:	:	1577	1493
PT	104	167	168	244	217	188	76	95	172	200	180	185
SI ²⁾	48	34	35	60	105	84	30	30	29	25	92	100
SK	:	374	142	66	76	107	:	130	107	138	199	219
FI	238	186	140	225	:	:	317	339	350	385	:	:
SE	515	:	323	343	386	382	460	:	520	:	665	585
UK	1677	:	1975	2332	1790	785	4482	:	3956	4604	4081	3211

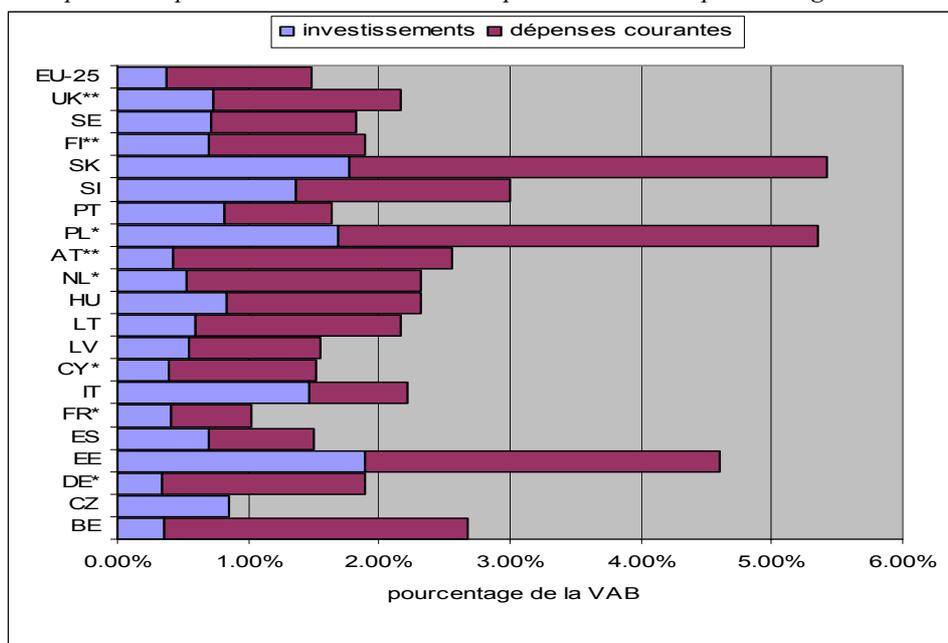
1) Exclure des Investissements pour la prévention de la pollution et des dépenses courantes pour l'industrie Energie & eau 1997-2002

2) Changer en méthodologie 2001

L'importance relative des investissements et des dépenses courantes pour la protection de l'environnement par rapport à la VAB apparaît dans le graphique 1. Pour la plupart des pays de l'UE, ce sont

les dépenses courantes qui représentent le poste le plus important dans les dépenses. En 2002, seules l'Italie et la Slovaquie ont effectué des investissements supérieurs aux dépenses courantes.

Graphique 1: Dépenses de protection de l'environnement par l'industrie, en pourcentage de la VAB, 2002



* Les données concernent 2001, ** les données concernent 2000, Allemagne: uniquement les investissements pour le traitement de la pollution, à l'exclusion des dépenses courantes pour l'énergie et l'eau

Les secteurs environnementaux ciblés respectivement par les investissements et les dépenses courantes ne sont pas les mêmes. En 2002, le principal domaine d'investissement est l'air pour presque tous les pays du tableau 4, à l'exception de l'Espagne et de la Slovaquie, pour lesquelles la plupart des investissements concernent le domaine "Autres". Pour les premiers, il s'agit essentiellement de l'installation d'équipements de traitement de la pollution atmosphérique dans l'industrie,

tels que divers types de filtres à air, d'épurateurs et autres dispositifs de séparation des gaz.

En ce qui concerne les dépenses courantes, les secteurs prioritaires diffèrent sensiblement. La plupart des pays consacrent une part prépondérante de leurs dépenses au traitement des déchets, mais des sommes importantes sont également dépensées pour le traitement des eaux usées. Voir le tableau 4.

Tableau 4: Ventilation des investissements et des dépenses courantes par domaine, 2002 (% de l'ensemble des domaines)

Pays	Investissements totaux (%)				Dépenses courantes totales (%)			
	Air	Déchets	Eaux usées	Autres	Air	Déchets	Eaux usées	Autres
BE	:	:	:	:	16	39	28	17
CZ	42	6	42	11	:	:	:	:
EE	57	27	9	7	20	44	30	6
ES	27	14	24	35	:	:	:	:
FR	30	12	38	20	14	25	56	5
IT*	32	19	21	28	12	36	18	34
CY	57	5	6	31	37	24	26	13
LV	51	28	6	15	13	25	49	14
LT	65	15	14	6	31	10	56	2
HU	42	9	13	36	6	40	38	16
NL*	53	6	20	21	25	28	24	23
PL	59	13	24	4	21	23	47	9
PT	52	9	19	2	15	38	32	1
SI	37	12	33	15	15	38	19	28
SK	27	4	17	52	37	13	19	31
SE	45	9	37	9	12	31	27	30
UK	38	17	21	23	11	41	32	17

*Les données concernent 2001

L'industrie manufacturière est le principal investisseur dans la protection de l'environnement

Dans la majorité des pays de l'UE, c'est l'industrie manufacturière qui dépense le plus pour la protection de l'environnement. En 2001, elle employait près de 34 millions de personnes dans l'UE, soit 94 % des salariés de

l'ensemble du secteur industriel¹. Sa part de la VAB est restée stable à 87 % de la VAB totale de l'industrie, comme le montre le tableau 5.

Tableau 5: Répartition de la valeur ajoutée brute, ensemble de l'industrie, UE25

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Industries extractives	3%	3%	3%	4%	4%	4%
Industrie manufacturière	87%	87%	87%	87%	87%	87%
Électricité, gaz et eau	10%	10%	10%	9%	9%	9%

Le tableau 6 fait apparaître que ce n'est qu'en Slovaquie que la part de l'industrie manufacturière dans les dépenses de l'ensemble de l'industrie est inférieure à 50 %. L'industrie manufacturière en Slovaquie emploie moins de 1 % de l'ensemble des personnes employées dans

l'UE. Les dépenses ont augmenté dans l'industrie de l'énergie et de l'eau en Italie (entre 1999 et 2001) et en France (entre 2000 et 2001) ce qui équilibre les dépenses environnementales par rapport à l'industrie manufacturière dans ces deux pays.

¹ Statistiques en bref 41/2004 "Spécialisation manufacturière dans l'UE". Thème: Industrie, commerce et services

Tableau 6: Répartition des dépenses totales de l'industrie pour la protection de l'environnement par secteur (en %)

Pays	Année	Industries extractives	Énergie & eau	Industrie manufacturière
BE	99	0.00	0.00	1.00
DE	02	0.02	0.02	0.96
EE	02	0.04	0.46	0.50
ES	02	0.03	0.07	0.90
FR	01	0.01	0.36	0.63
IT	01	0.05	0.37	0.58
CY	02	0.06	0.02	0.92
LV	02	0.00	0.21	0.79
LT	02	0.01	0.31	0.68
HU	02	0.00	0.17	0.83
NL	01	0.08	0.07	0.85
AT	00	0.04	0.06	0.89
PL	02	0.07	0.29	0.64
PT	02	0.02	0.13	0.85
SI	02	0.02	0.22	0.76
SK	02	0.00	0.57	0.43
FI	00	0.02	0.08	0.90
SE	02	0.02	0.22	0.76
UK	02	0.05	0.17	0.78

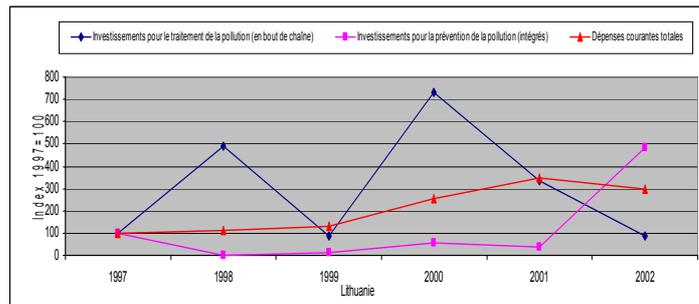
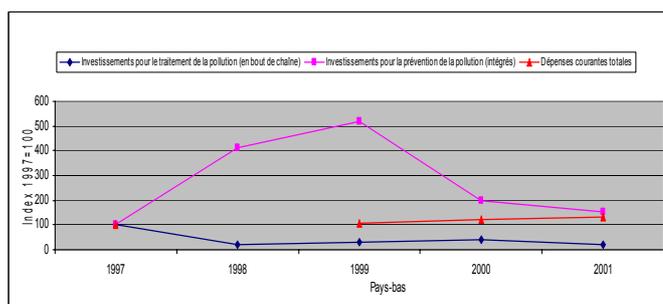
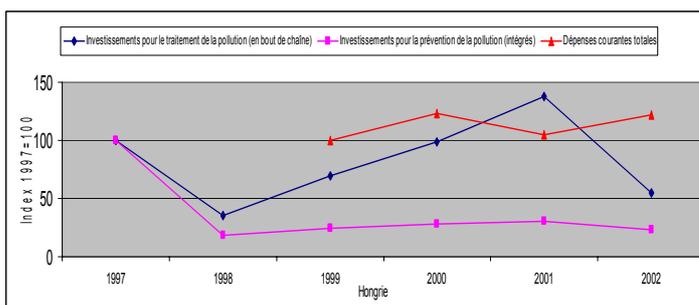
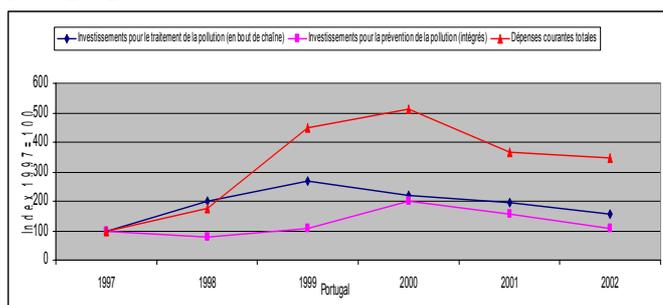
Allemagne: uniquement les investissements pour le traitement de la pollution, à l'exclusion des dépenses courantes pour l'énergie et l'eau

Les dépenses courantes pour la gestion des déchets sont en hausse dans l'industrie manufacturière

Dans les quatre pays présentés ci-dessous dans le graphique 2, les dépenses courantes pour la gestion des déchets ont augmenté. C'est au Portugal et en Lituanie que la hausse est la plus significative. Au Portugal, elle est attribuée pour l'essentiel à la mise en œuvre du système du "point vert" dans les entreprises et de la directive relative à la prévention et au contrôle intégrés de

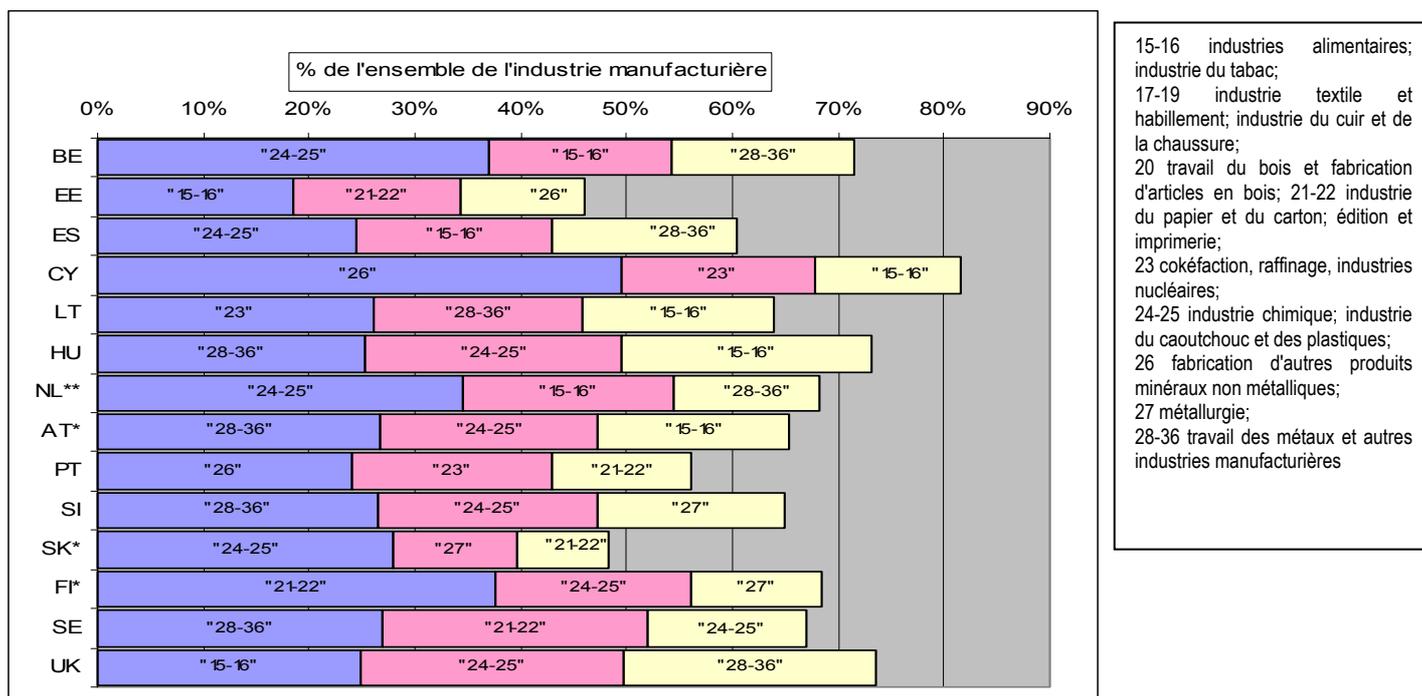
Graphique 2: Évolution des investissements et des dépenses courantes pour la gestion des déchets dans l'industrie manufacturière, 1997-2002

la pollution. Les schémas d'investissement varient d'un pays à l'autre. Les investissements pour la réduction et le traitement des déchets comprennent les conteneurs et les citernes de collecte des déchets, les installations et équipements d'incinération des déchets et de traitement des produits biologiques et chimiques.



L'industrie chimique et l'industrie du caoutchouc font partie des industries manufacturières qui dépensent le plus

Graphique 3: Les trois industries manufacturières qui dépensent le plus, par pays, 2002



** Les données concernent 2001, * les données concernent 2000

Au sein de l'industrie manufacturière, le groupe de l'industrie chimique et de l'industrie du caoutchouc, qui peuvent être caractérisées comme des industries à forte intensité de capital de haute ou moyenne technologie, occupe la première place en termes de dépenses de protection de l'environnement dans un certain nombre de pays comme l'Espagne, les Pays-Bas, la Belgique et la Slovaquie. Voir le graphique 3. Dans ces pays, les deux industries participent à hauteur de 25-37 % à l'ensemble des dépenses de protection de l'environnement du secteur manufacturier. La contribution de l'industrie chimique et de l'industrie du caoutchouc au PIB de l'UE25 a représenté 15 % de la VAB totale de l'industrie manufacturière de l'UE25; ce n'est qu'aux Pays-Bas et en Belgique que la contribution à la VAB est supérieure à la moyenne de l'UE25 (17 et 23 % respectivement).

Les investissements réalisés par les industries chimiques et du caoutchouc au Royaume-Uni ont reculé entre 1997 et 2002. En revanche, les industries alimentaires ont accru leurs dépenses environnementales, de sorte qu'elles pèsent à présent pour un quart des dépenses environnementales totales de l'industrie manufacturière dans ce pays. En termes de VAB, les industries chimiques et du caoutchouc représentent une part légèrement plus élevée (16 %) que les industries alimentaires et du tabac (14 %) dans la contribution totale du secteur manufacturier au PIB. En ce qui concerne l'emploi, les industries alimentaires et du tabac au Royaume-Uni comptent 12 % du total des personnes employées par ce secteur dans l'UE².

² Statistiques en bref 41/2004 "Spécialisation manufacturière dans l'UE". Thème: Industrie, commerce et services

➤ CE QU'IL FAUT SAVOIR – NOTES METHODOLOGIQUES

DÉFINITIONS

Par dépenses de protection de l'environnement (DPE), on entend les ressources consacrées à toutes les activités visant résolument et directement à prévenir, réduire et éliminer la pollution ou toute autre dégradation de l'environnement.

Les dépenses de protection de l'environnement ne comprennent pas :

Les activités qui répondent en premier lieu à des besoins techniques ou à des exigences de santé et de sécurité, même si elles ont une incidence positive sur l'environnement.

Les dépenses liées à la mobilisation de ressources naturelles (par exemple, l'approvisionnement en eau).

Les postes de coût calculés tels que l'amortissement (consommation de capital fixe) ou le coût du capital.

Les paiements d'intérêts, les amendes et les sanctions pécuniaires infligées pour non-respect des réglementations environnementales ainsi que les indemnités versées à des tiers.

Les actions telles que les économies d'énergie et de matières sont incluses uniquement dans la mesure où elles visent essentiellement la protection de l'environnement. Les activités de recyclage, par exemple, sont prises en compte pour autant qu'elles remplacent la gestion des déchets.

DOMAINES ENVIRONNEMENTAUX

Les dépenses de protection de l'environnement sont définies plus précisément au moyen de la classification des dépenses et des activités de protection de l'environnement (CEPA). Cette dernière permet également de classer les postes de dépenses dans plusieurs domaines environnementaux, en fonction du milieu environnemental ou du type de pollution/dégradation concerné. Les domaines repris dans la présente publication comprennent les activités suivantes :

Air

Protection de l'air ambiant et du climat.

Eaux usées

Émissions dans l'eau, traitement des eaux usées.

Déchets

Collecte, traitement et prévention des déchets.

Autres

Protection du sol et des eaux souterraines, bruit, biodiversité et paysage, rayonnement, recherche et développement, administration générale et activités polyvalentes.

VARIABLES ÉCONOMIQUES

Dans la présente publication, on entend par dépenses totales de protection de l'environnement la somme des investissements et des dépenses courantes.

Investissements PE

Toutes les dépenses consacrées, pendant une année donnée, à l'acquisition de machines, d'équipements et de terrains utilisés à des fins de protection de l'environnement. Les investissements totaux sont la somme des deux catégories suivantes :

Investissements pour le traitement de la pollution

Investissements qui n'affectent pas le processus de production proprement dit et la pollution générée. Ils servent uniquement à collecter et à supprimer les déchets, à mesurer le niveau de pollution, à traiter et à éliminer la pollution et les polluants générés par les activités de l'entreprise.

Investissements pour la prévention de la pollution

Investissements qui entraînent une modification ou une adaptation du processus de production. Ils servent à réduire le niveau de pollution générée. Lors de l'introduction d'un nouveau processus de production, les dépenses de protection de l'environnement correspondent au supplément de dépenses par rapport au coût d'une installation meilleur marché, viable mais moins respectueuse de l'environnement. En cas de modification d'une usine existante, les investissements en matière d'environnement équivalent aux dépenses totales nécessaires à l'adaptation à des fins environnementales.

Dépenses courantes PE

Montants consacrés pendant une année à l'exécution d'activités en faveur de la protection de l'environnement (à l'exclusion des dépenses d'investissement). Elles correspondent à la somme des deux catégories suivantes :

Dépenses internes

Production pour compte propre de services environnementaux : salaires et traitements, loyers, énergie, dépenses d'entretien et autres inputs intermédiaires utilisés à des fins de protection de l'environnement.

Redevances et acquisitions

Tous services de protection de l'environnement acquis sur le marché (par exemple, une entreprise fait ramasser ses déchets par un organisme spécialisé), auprès d'organismes publics et privés. Ces achats sont clairement liés à une activité de protection de l'environnement exécutée à l'extérieur de l'entreprise et excluent par exemple les amendes et les sanctions pécuniaires.

Secteurs

La présente publication couvre uniquement les dépenses de l'industrie. Ce secteur comprend les entreprises et autres unités dont l'activité principale relève des branches d'activités suivantes conformément à la NACE Rév. 1.1 :

10-14 INDUSTRIES EXTRACTIVES

15-36 INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

15-16 Industries alimentaires ; industrie du tabac ;

17-19 Industrie textile et habillement ; industrie du cuir et de la chaussure ;

20 Travail du bois et fabrication d'articles en bois ;

21-22 Industrie du papier et du carton ; édition et imprimerie ;

23 Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires ;

24-25 Industrie chimique ; industrie du caoutchouc et des plastiques ;

26 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques ;

27 Métallurgie ;

28-36 Travail des métaux et autres industries manufacturières ;

40-41 PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ ET D'EAU

Indicateurs

Les comparaisons ont été effectuées avec le PIB à prix courants, la valeur ajoutée brute et le volume en tonnes de déchets dangereux et non dangereux dérivés de la base de données NewCronos d'Eurostat. Les taux de change ECU/euro sont des moyennes pour l'année.

QUALITÉ DES DONNÉES

Les données reprises dans la présente publication ont été sélectionnées parmi les données collectées par les services statistiques des différents pays à l'aide du questionnaire conjoint Eurostat/OCDE 2004. De plus amples informations figurent dans la base de données New Cronos d'Eurostat.

Les statistiques des dépenses de protection de l'environnement sont actuellement en cours d'élaboration et varient en termes de couverture et de qualité selon les pays, ce qui limite la comparabilité et la bonne interprétation des données. Les informations présentées ici sont celles déclarées par les différents pays. Aucune estimation n'a été effectuée pour compenser les disparités de couverture ou les éventuelles sous-estimations. Pour plus d'informations, se reporter aux notes de bas de page des tableaux et des graphiques et à la base de données New Cronos d'Eurostat.

Les dépenses de protection de l'environnement sont révélatrices des mesures prises par la société pour réduire la pression environnementale et s'acheminer vers un développement durable. Toutefois, certaines améliorations s'inscrivent dans le cadre d'activités quotidiennes pour lesquelles on n'engage pas de dépenses spécifiques de protection de l'environnement. Par ailleurs, des dépenses élevées peuvent être le résultat de politiques nouvelles et plus rigoureuses dans un pays qui a déjà beaucoup œuvré pour lutter contre la pollution et où les coûts marginaux sont importants, ou de longues périodes sans dépenses. Il est donc recommandé de réaliser, à titre complémentaire, une analyse plus approfondie axée sur les liens avec les données physiques (importance des émissions, volume des déchets, etc.).

ESTIMATIONS POUR L'UE25

En 2000-2001, les dépenses totales de protection de l'environnement dans l'UE25 ont été estimées sur la base des données contenues dans le questionnaire conjoint en tenant compte d'autres données disponibles à Eurostat. Dans ce cadre, on a compensé l'absence évidente de données dans les déclarations des pays, mais pas les éventuelles sous-estimations inhérentes à ces lacunes. Les résultats doivent être considérés comme des estimations basses.

Pour en savoir plus:

Les bases de données

[Site Web EUROSTAT/Environnement et énergie/Environnement/Dépenses et taxes en matière de protection de l'environnement/Dépenses de protection de l'environnement en Europe - données détaillées](#)

Les journalistes peuvent contacter le service média support :

Bâtiment BECH, Bureau A4/017
L - 2920 Luxembourg

Tel. (352) 4301 33408

Fax (352) 4301 35349

E-mail: eurostat-mediasupport@cec.eu.int

European Statistical Data Support:

Eurostat a mis en place, conjointement avec les membres du "Système statistique européen", un réseau de centres d'appui, qui couvrira presque tous les États membres et certains pays de l'AELE.

La mission de ces centres sera d'aider et d'orienter les utilisateurs qui se procureront des données statistiques européennes sur l'internet.

Vous trouverez sur notre site internet des informations sur ce réseau de centres d'appui:
www.europa.eu.int/comm/eurostat/

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à :

l'Office des publications officielles des Communautés européennes.

2, rue Mercier
L - 2985 Luxembourg

URL: <http://publications.eu.int>

E-mail: info-info-opoce@cec.eu.int
